

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

M2S33 FORMATIONS
Isabelle COUTON
05.57.54.54.94
isabelle.couton@m2s33.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

TFP APS : Être titulaire de l'autorisation préalable ou provisoire délivrée par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité). Nous vous aidons dans cette démarche. BE Manoeuvre : sans SSIAP1 : Aptitude médicale attestée par un certificat médical datant de moins de 3 mois Évaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante. SST ou PSE1 en cours de validité ou PSC1 de moins de deux ans.

Prérequis pédagogiques :

Savoir lire, écrire, compter, et s'exprimer en français. Avant l'entrée en formation le stagiaire sera évalué sur sa capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Objectif de formation TFP APS : Avoir une formation minimum pour exercer une fonction dans les métiers de la sécurité privée. Obtenir l'aptitude professionnelle exigée dans le Décret N° 2007?1181 du 3 Août 2007 modifiant le décret 2005?1122 du 6 septembre 2005 Relatif à l'aptitude professionnelle des dirigeants et des salariés des entreprises exerçant des activités de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection physique des personnes BE Manoeuvre : Cette formation réglementaire a pour objectif de permettre au personnel réalisant des interventions de remplacement, de raccordement simple et des manœuvres d'ordre électrique en BT tout en mettant en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510 lors de l'exécution d'opération sur ou au voisinage des ouvrages électriques et de s'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions. SSIAP1 : Acquérir les compétences nécessaires aux fonctions d'agent de service de sécurité incendie

Contenu et modalités d'organisation

Merci de bien vouloir consulter les programmes dans les formations suivantes : TFP APS n° SESSION 201804033240 HABILITATION ELECTRIQUE BE Manoeuvre n° SESSION 201909069741 SSIAP1 n° SESSION 201804033242

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes de niveau 1 (SSIAP 1) -
diplôme d'agent de service - Sans niveau spécifique
Habilitation électrique BE manoeuvre chargé d'opérations spécifiques, basse tension
- Sans niveau spécifique
Agent de prévention et de sécurité - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00509019	du 16/09/2024 au 31/12/2025	Bordeaux (33)	M2S33 FORMATIONS		MON COMPTE FORMATION	FPC